

RÉSOLUTION
2026-006

RATIFICATION DU PAIEMENT DE DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de La Motte (La Municipalité) ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 10 août 2026;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 14 août 2026, le Président de la Commission municipale (la Commission) a désigné monsieur Joseph-André Roy, et en son absence, madame Sandra Bilodeau, membres de la Commission, pour voir à l'administration de la Municipalité et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour son administration;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses énumérées dans le document intitulé « Liste des chèques » pour la période comprise entre le 15 juillet 2026 et le 24 août 2026 ont été payées par virements par la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE RATIFIER le paiement des dépenses suivantes apparaissant dans la « Liste des chèques » pour la période comprise entre le 15 juillet 2026 et le 24 août 2026 au montant de 48 158,06 \$:

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	DATE DES VIREMENTS	MONTANTS
Ville d'Amos	Enfouissement	23 juillet 2026	8 891,14 \$
Hydro-Québec	Électricité	10 août 2026	511,52 \$
Poste Canada	Courrier du quartier	10 août 2026	104,28 \$
Telebec Ltée	Télécommunications	10 août 2026	255,66 \$
Vidéotron	Internet	10 août 2026	87,33 \$
Ville d'Amos	Compostage	10 août 2026	18 518,61 \$

Desjardins Sécurité Financière	Assurances	31 juillet 2026	2 126,89 \$
Ministère du Revenu	Déductions à la source	31 juillet 2026	10 647,88 \$
Receveur général du Canada	Déductions à la source	31 juillet 2026	4 341,52 \$
Régime de retraite des employés	Régime de retraite	31 juillet 2026	2 135,70 \$
Hydro-Québec	Électricité	24 juillet 2026	295,62 \$
Hydro-Québec	Électricité	24 juillet 2026	37,24 \$
Hydro-Québec	Électricité	24 juillet 2026	37,24 \$
Hydro-Québec	Électricité	24 juillet 2026	167,43 \$
TOTAL :			48 158,06 \$



Joseph-André Roy
Membre
Commission municipale du Québec